

Le voyage que le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a effectué au début de l'année par la voie des airs pour se rendre à la Conférence du Commonwealth à Colombo a fait voir à la population canadienne l'importance croissante que prennent les affaires d'Asie. Cette conférence a duré du 9 au 14 janvier et a abouti à une série de recommandations tendant à favoriser le développement économique du Sud et du Sud-est de l'Asie.

Le Gouvernement canadien considère comme extrêmement important que les nations occidentales sachent apprécier le point de vue des pays d'Asie sur les questions internationales, et surtout sur celles qui concernent l'Orient. A cette fin, M. Pearson a souligné en maintes occasions la nécessité d'assurer à ces pays un pied d'égalité dans les délibérations internationales. D'autres ministres du Gouvernement ont aussi insisté de temps à autre sur l'importance d'éviter toute attitude pouvant donner l'impression que les nations occidentales inclinent à faire peu de cas des opinions des pays d'Asie.

C'est donc avec empressement que le Canada, le 28 septembre, a voté en faveur de l'admission de la République d'Indonésie aux Nations Unies, ce qui permettra d'entendre une autre voix d'Extrême-Orient à l'ONU. En raison du rôle qu'il a joué dans la solution des difficultés qui présidèrent à l'établissement du nouvel Etat en 1949, le Canada porte à l'Indonésie un intérêt particulier.

Le 16 août, la constitution fédérale de l'Indonésie a été supprimée par la proclamation d'un Etat unitaire. Ce changement constitutionnel n'a pas eu lieu sans que s'intensifiât le désordre qui régnait dans les îles. On peut espérer que, sous la conduite de dirigeants modérés, l'Indonésie pourra se relever, sans nouvelles secousses, des dévastations causées par la deuxième guerre mondiale, la lutte pour l'indépendance et les divisions intestines.

Vers la fin de 1949, le Canada a inauguré aux Philippines un consulat général que dirige un commissaire de commerce ayant rang de consul général. Les fonctions principales de ce bureau sont d'encourager le commerce entre le Canada et les Philippines et de favoriser et d'accroître les relations amicales entre la population et le Gouvernement du Canada d'une part et ceux des Philippines de l'autre.

Le Canada est aussi officiellement représenté à Singapour, où il existe un bureau dirigé par un commissaire de commerce. Bien que les affaires commerciales soient au premier plan de ses préoccupations, ce poste permet également au Gouvernement canadien de se tenir au courant des événements de Malaisie et des pays voisins. La Malaisie, colonie britannique, et la Birmanie, Etat indépendant, sont toutes deux forcées de combattre des désordres d'inspiration communiste qui nuisent au développement de leurs relations commerciales.